

## 1. CALENDRIER

### Critérium national handi-aviron et aviron adapté – engagements libres

- Lundi 11 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'Intranet fédéral
- Mardi 26 septembre 14h00 clôture des inscriptions
- 16h00 consultation des inscriptions sur avironfrance.fr
- Vendredi 29 septembre 16h00 consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr
- Vendredi 06 octobre 18h00 réunion des délégués

## 2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

HANDI-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 500 m – finales samedi 07 octobre			
17	SH1x open	17h30	1 rameur en couple open (AS, TA, LTA-PD)
18	SF1x open	17h40	1 rameuse en couple open (AS, TA, LTA-PD)
19	SH2x open	17h50	2 rameurs et/ou rameuses en couple open (AS, TA, LTA-PD-VI)
20	SH4+ LTA-PD-VI	17h50	4 rameurs et rameuses en pointe avec barreur jambes, tronc et bras
21	SH1x LTA-ID		1 rameur en couple aviron adapté
22	SF1x LTA-ID		1 rameuse en couple aviron adapté
23	SH4Yx/+ LTA-ID		Yolette à 4 en couple ou pointe aviron adapté

dont 1 femme minimum

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Participation au Critérium national handi-aviron et aviron adapté

Voir le récapitulatif en dernière page.

Les épreuves en SH1x et SF1x open sont ouvertes aux catégories AS, TA et LTA-PD.

Les épreuves en SH1x LTA-ID et SF1x LTA-ID sont courues en embarcations libres avec flotteurs facultatifs.

### Classification

Tous les participants devront avoir été classifiés avant le début des épreuves.

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place le vendredi 06 octobre avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Pour les handicaps mentaux, la classification sera faite sur présentation de la carte d'invalidité à transmettre à la FFA par mail à l'adresse suivante: handicaps@avironfrance.fr

### Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'Intranet fédéral. Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves 17 à 23 (épreuves hommes et femmes). Les rameurs participant aux épreuves 20 à 23 (critérium national handi-aviron et aviron adapté) peuvent en plus participer à une seule des épreuves 14 à 16 du championnat de France sénior sprint (épreuves mixtes).

## 4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 07 octobre à partir de 11h30 séries qualificatives handi-aviron et aviron adapté
- à partir de 17h30 finales handi-aviron et aviron adapté

## 5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – C78022@club.avironfrance.fr

# SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

## CHAMPIONNAT DE FRANCE SÉNIOR SPRINT, CRITÉRIUM NATIONAL SÉNIOR SPRINT ET CRITÉRIUM NATIONAL HANDI-AVIRON

### Système de qualification

- Engagements libres

de 1 à 6 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 7 à 12 participants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 demi-finales	• les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale, les autres en finale C • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
19 participants	4 séries qualificatives  2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D	• les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B • les 2 premiers et les 2 meilleurs temps des restants en finale C
de 20 à 24 participants	4 séries qualificatives 4 quarts de finale 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D	• 20 à 24 bateaux sont placés au temps en quart de finales • les 3 premiers de chaque quart de finale en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B • les 3 premiers en finale C, les autres en finale D
plus de 24 participants	5 séries qualificatives et plus 4 quarts de finale 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D	• les 24 meilleurs temps des séries sont placés au temps en quart de finales les autres en finales de classement • les 3 premiers de chaque quart de finale en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B • les 3 premiers en finale C, les autres en finale D

### Grille de progression

#### Système de 7 à 12 participants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
S1	1		1-S1
	2		1-S2
	3		2-S1
	4		2-S2
	5		1T-RS
	6		2T-RS
S2	1		3T-RS
	2		4T-RS
	3		5T-RS
	4		6T-RS
	5		7T-RS
	6		8T-RS

Remarque: finale B à partir de 8 participants.

#### Système de 13 à 18 partants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
S1	1		1-DF1
	2		2-DF1
	3		3-DF1
	4		1-DF2
	5		2-DF2
	6		3-DF2
S2	1		4-DF1
	2		5-DF1
	3		6-DF1
	4		4-DF2
	5		5-DF2
	6		6-DF2
S3	1		7T-RS
	2		8T-RS
	3		9T-RS
	4		10T-RS
	5		11T-RS
	6		12T-RS

Remarque: finale C à partir de 14 participants.

#### Système à 19 partants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
S1	1		1-DF1 A/B
	2		2-DF1 A/B
	3		3-DF1 A/B
	4		1-DF2 A/B
	5		2-DF2 A/B
	-		3-DF2 A/B
S2	1		4-DF1 A/B
	2		5-DF1 A/B
	3		6-DF1 A/B
	4		4-DF2 A/B
	5		5-DF2 A/B
	-		6-DF2 A/B
S3	1		1-DF1 C/D
	2		2-DF1 C/D
	3		1-DF2 C/D
	4		2-DF2 C/D
	5		1T-RDF C/D
	-		2T-RDF C/D
S4	1		
	2		
	3		
	4		
	-		
	-		

# SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

## Système de 20 à 24 participants et plus de 24 participants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales		Finales				
		Option 1	Option 2					
S1	QF1	1T-S	1-QF1	1-QF1	FA	1-DF1		
		8T-S	1-QF2	1-QF3		2-DF1		
		9T-S	DF1	2-QF3		DF1	2-QF2	3-DF1
		16T-S	A/B	2-QF4		A/B	2-QF4	1-DF2
		17T-S		3-QF1			3-QF1	2-DF2
		24T-S		3-QF3			3-QF4	3-DF2
S2	QF2	2T-S	1-QF3	1-QF2	FB	4-DF1		
		7T-S	1-QF4	1-QF4		5-DF1		
		10T-S	DF2	2-QF1		DF2	2-QF1	6-DF1
		15T-S	A/B	2-QF2		A/B	2-QF3	4-DF2
		18T-S		3-QF2			3-QF2	5-DF2
		23T-S		3-QF4			3-QF3	6-DF2
S3	QF3	3T-S	4-QF1	4-QF1	FC	1-DF3		
		6T-S	4-QF2	4-QF3		2-DF3		
		11T-S	DF3	5-QF3		DF3	5-QF2	3-DF3
		14T-S	C/D	5-QF4		C/D	5-QF4	1-DF4
		19T-S		6-QF1			6-QF1	2-DF4
		22T-S		6-QF3			6-QF4	3-DF4
S4	QF4	4T-S	4-QF3	4-QF2	FD	4-DF3		
		5T-S	4-QF4	4-QF4		5-DF3		
		12T-S	DF4	5-QF1		DF4	5-QF1	6-DF3
		13T-S	C/D	5-QF2		C/D	5-QF3	4-DF4
		20T-S		6-QF2			6-QF2	5-DF4
		21T-S		6-QF4			6-QF3	6-DF4
S5								

### Exemple de codage :

- 1-S1 1<sup>er</sup> de la série 1
- 1-QF1 1<sup>er</sup> du quart de finale 1
- 1-DF1 1<sup>er</sup> de la demi-finale 1
- 1T-S 1<sup>er</sup> temps de toutes les séries
- 1T-RS 1<sup>er</sup> temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 1T-RDF 1<sup>er</sup> temps des restants (non qualifiés à la place dans les demi-finales)
- 1T-1&2S 1<sup>er</sup> temps des 1<sup>ers</sup> et 2<sup>es</sup> de toutes les séries

## Points de classement

### Championnats de France d'aviron indoor et Open

Seuls les participants licenciés FFA marquent des points.

À l'issue des championnats open, un classement composé uniquement des équipes licenciées FFA est publié.

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points attribués		
	Individuel	Équipe LTA-ID jeunes	Équipe LTA-ID adultes
1	20	15	15
2	18	13	13
3	16	11	11
4	14	9	9
5	13	8	8
6	12	7	7
7	11	6	6
8	10	5,5	5,5
9	9	5	5
10	8	4,5	4,5
11	7	4	4
12	6	3,5	3,5
13	5	3	3
14	4	2,5	2,5
15	3	2	2
16	2	1,5	1,5
17 à n	1	1	1

### Championnats de France bateaux courts

Les points obtenus aux Championnats de France bateaux courts handi-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2- (*)			
Finale A (de 1 à 6)		Finale B (de 7 à 12)	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

## Critérium national aviron et handicaps

Courses hors championnats des Championnats de France bateaux courts.

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

## Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux handi-aviron.

## Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer au Championnat du Monde handi-aviron ou aux Jeux Paralympiques.

## Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

## Points de formation

Il est attribué 25 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention « aviron et handicaps ».

## Points d'encadrement

Il est attribué 10 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du coach aviron handicaps. Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

# RÉCAPITULATIF DE LA RÉGLEMENTATION AVIRON ET HANDICAPS

La thématique «aviron et handicaps» regroupe l'handi-aviron (handicap physique et visuel) et l'aviron adapté (handicap mental et psychique).

## 1. ABRÉVIATIONS

- AS: bras et épaules (Arms and Shoulders);
- TA: tronc et bras (Trunk and Arms);
- LTA: jambes, tronc et bras (Legs, Trunk and Arms);
- PD: handicap physique (Physical Disability);
- VI: handicap visuel (Visual Impairment);
- ID: handicap mental (Intellectual Disability).

## 2. CLASSIFICATIONS

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable selon les procédures suivantes:

### Handi-aviron

Une session de classification a lieu 3 fois par an, la veille:

- Des Championnats de France d'aviron indoor;
- Des Championnats de France bateaux courts handi-aviron et Critérium aviron adapté;
- Et du Critérium national handi-aviron et aviron adapté.

Il faut prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant l'événement.

Un dossier médical doit être fourni au préalable au classificateur médical.

Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

Pour les handicaps visuels, une visite chez un ophtalmologue doit être effectuée avant la classification (document fourni par la FFA).

Un guide de classification est téléchargeable sur le site internet de la FFA.

### Aviron adapté

Envoyer une copie de l'attestation MDPH et de l'attestation de l'établissement d'accueil (IME, ESAT, foyer de vie, ...).

Pour tous renseignements et prise de rendez vous:

handicaps@avironfrance.fr ou 01 45 14 26 61

## 3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Tous les rameurs malvoyants doivent porter des lunettes zéro vision dès l'embarquement et jusqu'au retour au ponton.

Les flotteurs sont obligatoires pour les rameurs AS. Ils doivent effleurer la surface de l'eau de chaque côté lorsque le rameur est en position de sécurité. Ils sont facultatifs pour les autres catégories.

Les sièges/assises sont fixes pour les rameurs AS et TA.

Les sangles sont obligatoires au dessus des genoux pour les rameurs AS et TA ainsi que sous la poitrine pour les rameurs AS. S'il y a deux sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Les coques utilisées par les rameurs AS et TA sont des bateaux handi-aviron, type canoë, homologués par la FISA: voir site FFA (Swift, Wintech, Filippi, Empacher). Celles utilisées par les rameurs LTA sont des coques standard.

## 4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ LTA-PD-VI doivent être composés d'au moins une femme.

Le barreur des 4+ LTA-PD-VI et 4Yx/+ LTA-ID peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 50 kg.

Les mixtes de club sont autorisées pour le Championnat de France bateaux courts handi-aviron et le Critérium national handi-aviron et aviron adapté.

La pratique en couple LTA (1x ou 2x) est réservée aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés «pointe et couple».

Déficient visuel: dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50% de LTA-VI et plus de 25% de LTA-VI B3. Ils ne peuvent donc pas participer en 1x et les VI B3 ne peuvent pas participer en 2x.

### Distances de courses

- Tête de rivière:
  - 6 000 m pour les LTA-PD-VI;
  - 3 000 m pour les AS, TA et LTA-ID;
- Course en ligne: 1 000 m pour tous;
- Sprints: 500 m.

### Temps handicaps pour les épreuves open sur 1 000 m

Les épreuves open regroupent dans une même course des concurrents des catégories AS, TA et LTA.

Pour compenser les différences de temps de parcours de ces catégories, les départs leur sont donnés avec les écarts suivants:

	AS	TA	LTA
1x Femme	0	+ 41"	+ 1'24"
1x Homme	0	+ 22"	+ 1'03"
2x Mixte		0	+ 24"
4+ Mixte		0	+ 38"